Image not found or type unknown

Souhait de résilier mon abonnement canalsat

Par **Mini53**, le **06/03/2012** à **20:47**

Bonjour,
Je suis séparée depuis 2 ans1/2 et divorcé de puis bientôt 1 an. J'ai déménagé il y a 1 an. Pour des raisons financières, j'ai souhaité résilier mon abonnement canalsat que j'ai depuis 10 ans. Ma date d'anniversaire étant au 31 janvier. A priori, le divorce et les modifications financières ne sont pas un motif d'arrêt de contrat d'après ce qu'ils m'ont dit. J'ai appelé après avoir passé ma date d'anniversaire, ils m'ont donc proposé une promotion pour me permettre de continuer à obtenir canalsat et peut être me faire changer d'avis sur ma résiliation. Début décembre, j'ai suivi les étapes indiquées dans leur magasine pour résilier mon contrat. Sur celui-çi on ne précise pas d'envoyer le courrier de résiliation par lettre recommandé et dans la précipitation je n'y ai pas pensé. Depuis, le 31 janvier, je continue a recevoir canalsat et donc à être débitée. Je les ai donc appelé. Ils disent ne pas avoir reçu mon courrier et ne peuvent donc rien faire avant ma nouvelle date d'anniversaire fixée maintenant au 31 janvier 2013. Je leur ai dit qu'ils devaient dans ce cas préciser dans leur magasine l'utilisation de la lettre recommandé et me répondent qu'ils ne peuvent pas forcer leurs clients. Peuvent-ils me forcer à payer depuis 1an et pendant encore 1 an pour un abonnement que je ne veux pas et qu'il m'est parfois difficile de payer au vu de mes revenus et de mes frais mensuels qui sont maintenant modifiés?
Suis-je en droit de faire opposition à ma banque?
En vous remerçiant de votre aide.

http://www.legavox.fr/forum/consommation/litiges/resiliation-contrat-canal-chatel_19886_1.htm

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés